

Paris, le 11 septembre 2026

VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS CONFIÉS À L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE - ASE : LES FAMILLES NE VEULENT PLUS ATTENDRE

Prévenir, protéger, juger, accompagner : il faut maintenant passer des constats aux actes

Les chiffres comme les témoignages de terrain sont désormais suffisamment nombreux pour que personne ne puisse dire : « **nous ne savions pas** ».

Au 31 décembre 2024, **392 600 enfants et jeunes bénéficiaient d'au moins une mesure de l'ASE**, et les données provisoires publiées début septembre 2026 montrent que le nombre de mesures continue d'augmenter. ([Drees](#))

Familles de France refuse que l'on oppose prévention, protection et justice.

Il faut les trois.

Une politique efficace contre les violences faites aux enfants doit permettre :

PRÉVENIR avant que la violence survienne.

REPÉRER avant que le danger ne s'installe.

PROTÉGER dès que le danger est identifié.

JUGER avec les moyens nécessaires.

ACCOMPAGNER l'enfant jusqu'à sa reconstruction.

« Les familles ne veulent plus attendre le prochain drame. Nous ne pouvons plus nous satisfaire de lois, de rapports et de plans successifs si, sur le terrain, les professionnels manquent, si les mesures ne peuvent pas être exécutées dans les délais et si les enfants restent parfois sans réponse adaptée. **Une décision de protection doit produire une protection réelle.** »

Familles de France appelle donc le Gouvernement et le Parlement à faire de la prévention et de la protection des enfants une priorité nationale durable, avec des moyens à la hauteur des ambitions affichées.

Protéger un enfant, ce n'est pas seulement décider.

C'est pouvoir agir. Et agir à temps.

Les familles ne veulent plus attendre.

Contacts presse :

Mireille Lachaud – Pôle Politique familiale | 06 16 58 69 92

Émilie Souplet – Pôle Éducation | 06 27 67 20 61